



INFO ACTUALITES SCPN DU 7 AVRIL 2014

Chers collègues,

Vous trouverez ci-après le lien vers un article du site Le Parisien.fr, intitulé « Joué-lès-Tours : pas de violence policière pour le procureur ».

Le SCPN avait réagi le 21 août 2013 (message SCPN 2013-25 intitulé de l'abus de position dominante à la présomption de culpabilité) à la suite de la diffusion sur You Tube, relayée avec fracas par d'autres médias, d'une vidéo amateur relatant une intervention policière difficile.

Une enquête de l'IGPN avait alors été diligentée.

Le parquet a estimé jeudi qu'aucune charge ne pouvait être retenue contre les policiers qui ont agi en état de nécessité.

Nous restons bien évidemment dans l'attente du jugement final.

L'information complète :

<http://le-scpn.fr/fr/wp-content/uploads/2013/09/Message-2013-25-De-labus-de-position-dominante-%C3%A0-la-pr%C3%A9somption-de-culpabilit%C3%A9.pdf>

<http://www.leparisien.fr/faits-divers/video-joue-les-tours-pas-de-violence-policiere-pour-le-procureur-03-04-2014-3738343.php>

Emmanuel ROUX, Secrétaire Général

Céline BERTHON, Secrétaire Général adjoint